



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B3, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CCTV system for St-Stephen POE	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-174605/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client 1000334605	Date 2017-06-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-445-72778	
File No. - N° de dossier hn445.47419-174605	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-07-05	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ladouceur, Joanne M.	Buyer Id - Id de l'acheteur hn445
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-0340 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-174605/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-174605

Amd. No. - N° de la modif.
008
File No. - N° du dossier
HN445.47419-174605

Buyer ID - Id de l'acheteur
HN445
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 008 est soulevé pour fournir une réponse aux questions des fournisseurs comme suit:

=====
Question : La table d'équipement fournie indique les exigences de l'onduleur pour la station de visualisation n ° 1 (réf. Ligne 183). Les autres trois stations de visualisation ne sont-elles pas équipées de l'alimentation UPS?

Réponse : Non, une seule station de visualisation a besoin d'UPS. Les deux autres stations ont besoin uniquement de protection contre les surtensions.

=====
Question : Les procès-verbaux de la réunion identifient le remplacement du câble CAT5 par des fibres; Combien de brins, quel style de fibre? Existe-t-il des spécifications pour cette exigence?

Réponse : C'est au soumissionnaire de choisir le fibre qui aura la capacité de fournir les besoins du système.

=====
Question : Une photo des caméras existantes A1-28 ou A1-31 peut-elle être fournie?

Réponse : Dommage mais tous les soumissionnaires ont eu l'opportunité de prendre tous les photos qu'ils désiraient.

=====
Question : Existe-t-il une spécification pour la caméra LPR identifiée comme fournie dans les procès-verbaux de la réunion?

Réponse : Le Lab ne fournit pas de spécifications pour les LPR. CBSA a déjà un accord avec la compagnie Perseptics à ce sujet. Le point de contact de l'Agence est André Laroque de "Travellers Systems Division - Passage Section" IT/TI-CBSA-TSS@cbsa-asfc.gc.ca

=====
Question : Les tableaux ou les dessins d'équipement peuvent-ils être modifiés pour identifier les caméras nouvelles et existantes?

Réponse : Dommage mais non.

=====
Question : S'il vous plaît décrire les critères d'évaluation qui seront appliqués pour choisir le soumissionnaire retenu?

Réponse : Tous les critères doivent être rencontrés sans exception. Pour ceux qui ont rencontré tous les spécifications la décision sera prise selon le prix le plus bas. Tous les équipements proposés par les compagnies soumissionnaires seront évalués selon les critères obligatoires fournis dans les tables de spécifications. Si l'un des critères échoue, le produit et donc la soumission ne passe pas l'évaluation.

=====
Question : L'addendum 004 a précisé que la fibre existante peut être réutilisée; Veuillez fournir le type de fibre existant et le nombre de brins existant actuellement entre le bâtiment et les poteaux et peut-il être réutilisé en fibre, est-ce que c'est possible?

Réponse : Le fibre qui est présent, pourvu qu'ils sont adéquate peut être réutilisé. Cependant ni le lab ni les opérations ont l'information sur la qualité du fibre présent.

=====
Question : Combien de temps les caméras peuvent-elles baisser pendant la mise en place du nouveau système?

Réponse : Idéalement, les caméras ne devraient pas être en panne pendant plus d'une semaine. De préférence, si les caméras sont en panne, elles ne seront pas toutes en même temps. Par exemple, s'ils travaillent sur des caméras à l'intérieur du bâtiment, ces caméras peuvent être en panne alors que les caméras extérieures fonctionnent et vice versa.

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-174605/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-174605

Amd. No. - N° de la modif.
008
File No. - N° du dossier
HN445.47419-174605

Buyer ID - Id de l'acheteur
HN445
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

=====
Question : Qui sera responsable du câblage extérieur, de l'installation d'un nouveau conduit et de la restauration de l'aménagement paysager ou des zones pavées endommagées lors de l'installation de nouveaux conduits.

Réponse : Le soumissionnaire retenu sera pleinement responsable de faire tous les travaux nécessaires, y compris la restauration des zones endommagées en raison de la nécessité d'exécuter de nouveaux conduits ou créés par l'installation de nouveaux messages.

=====
Question : Qui sera responsable de s'assurer que les caméras extérieures montées sur des normes légères auront la puissance de 120 volts A.C.

Réponse : Le travail électrique nécessaire pour fournir l'énergie nécessaire aux caméras sera la responsabilité du soumissionnaire retenu.

=====
Question : Qui est responsable de fournir une nouvelle publication pour le montage de caméras où aucun poteau ou poste n'existe actuellement?

Réponse : Le soumissionnaire retenu sera responsable de fournir et d'installer toute infrastructure supplémentaire requise pour monter de nouvelles caméras.

=====
Question : Selon dessin St Stephens Extérieur Placement FC_v5_0 les emplacements des caméras suivantes ont aucune infrastructure existante à laquelle monter des caméras ou pour exécuter des communications:

Camera #	Equipment	Reference
77	EX-001	D-5-80/VEW1
78	EX-002	D-5-80/VEW1
79	EX-003	D-2.3-100/VEW5
90	EX-014	Z-1-60-x30/E
101	EX-025	D-2.3-100:Co/VEW5
102	EX-026	D-2.3-100:Co/VEW5
104	EX-028	D-2.3-100/VEW5
105	EX-029	D-2.3-100:Co/VEW5
106	EX-030	D-2.3-100:Co/VEW5
107	EX-031	D-2.3-100:Co/VEW5
108	EX-032	D-2.3-30/VEW5
109	EX-033	D-2.3-30/VEW5
122	EX-046	D-5-80/VEW1
123	EX-047	D-2.3-100/VEW5
126	EX-050	D-2.3-100/VEW5
127	EX-051	D-2.3-100:Co/VEW5
128	EX-052	D-2.3-100/VEW5
129	EX-053	D-2.3-100/VEW5
134	EX-058	D-2.3-100/VEW5
135	EX-059	D-2.3-100:Co/VEW5
136	EX-060	D-2.3-100/VEW5
137	EX-061	D-2.3-100/VEW5
138	EX-062	D-2.3-100/VEW5
139	EX-063	D-2.3-100/VEW5
140	EX-064	D-2.3-100/VEW5
141	EX-065	D-2.3-100/VEW5
142	EX-066	D-2.3-100/VEW5

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-174605/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-174605

Amd. No. - N° de la modif.
008
File No. - N° du dossier
HN445.47419-174605

Buyer ID - Id de l'acheteur
HN445
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'ASFC exigera-t-elle de nouvelles infrastructures civiles (nouveaux pôles, conduites, travaux civils, etc.) pour faciliter l'installation de ces caméras? Si aucune nouvelle infrastructure est à portée, quelle est la direction de l'ASFC concernant l'emplacement des caméras extérieures comme indiqué à la question n ° 1?

Réponse : Oui, des travaux supplémentaires seront nécessaires pour installer des pôles en aluminium où n'existent pas actuellement des pôles. Cela nécessitera des bases de béton situées en dessous de la ligne de gel, ainsi que des conduits pour le câblage et l'électricité. Il nécessite également la restauration du paysage à sa condition précédente.

=====
Question : L'ASFC offrira-t-elle une deuxième visite du site pour clarifier l'emplacement de la caméra extérieure, étant donné qu'aucune information n'était disponible au cours de la première et qu'il reste encore beaucoup de questions en suspens?

Réponse : Visites supplémentaires du site - oui, les fournisseurs peuvent encore une fois visiter le site pour déterminer la quantité de travail nécessaire pour installer les nouveaux articles. Comme cela se fait pour les travaux extérieurs, aucune escorte de l'ASFC ne sera requise ou fournie. Toute demande nécessitant la présence du responsable du projet doit être effectuée par l'entremise de l'autorité contractante à TPSGC.

=====
Toutes les autres conditions demeurent inchangées.